

Les règles de Classe

Créé le 7 mars 2007 et modifié le 31 janvier 2011 par Sbiou

Règles internationales de classe MICRO-MAGIC (traduction française) Version 5 – 1er janvier 2011

Généralités

Ces règles sont conçues pour harmoniser les compétitions et pour permettre aux skippers de tous les pays de concourir avec des chances équivalentes.

Elles sont basées sur des principes de monotypie mais avec certaines libertés dans la construction et dans l'agencement de certains éléments. Nous essaierons de conserver ces règles aussi simples que possible, tout en veillant à ce que le coût d'un bateau compétitif ne soit pas très élevé.

À cet effet nous demandons à tous les skippers d'adhérer à l'esprit de ces règles, de « jouer le jeu », et de ne pas chercher à tirer des avantages dans d'éventuels imprécisions du texte ou de sa traduction.

Ces règlements sont conçus principalement pour la compétition internationale, toutefois n'importe quelle nation peut adopter ces règles pour ses propres compétitions nationales.

Ces règles s'appliquent au Micro-Magic, voilier monté selon les instructions standards indiquées par la firme Graupner ; voir l'annexe 1 pour les définitions.

Règlements

1.0 - Coque et pont

1.1 - La coque, le pont, l'ensemble puits de mâts / puits de quille et le cockpit doivent être constituées des pièces en ABS de Graupner, références n° 2114.1 ou 2014.1. Ces composants ne doivent en aucun cas être modifiés, sauf dans les cas particuliers suivants :

- i, l'application de peinture ou de toute autre finition décorative est autorisée.
- ii, le perçage d'un maximum de 6 trous supplémentaires de diamètre inférieur à 20 mm sur le pont ou le cockpit est autorisé.
- iii, l'ajout de renforts supplémentaires au niveau des parties accouplées du puits de quille est autorisée afin de faciliter sa construction et de réduire l'usure par le pied de mâts.
- iv, la partie arrière du puits de quille (réf. 2114), partie qui sert à fixer le support de servo(s), peut être modifiée, voire supprimée.

1.2 - La disposition et la construction des composants internes sont libres.

1.3 - Une seule coque est autorisée pour toute la durée d'une compétition. Des dérogations à cette règle peuvent cependant être admises en cas de détérioration manifeste au cours de cette compétition.

1.4 - Le cockpit, ancienne ou nouvelle version, sera fixe en navigation.

1.5 - La longueur de la coque ne doit pas être modifiée par autre chose que l'ajout d'un pontet, d'un piton comme attache pour le pataras et d'un bouchon de vidange.

2.0 - Poids du bateau prêt à naviguer

2.1 - Le poids minimum d'un bateau prêt à naviguer est de 860 grammes.

3.0 - Quille et safran

- 3.1 - Une quille Graupner, n° 2114.2 ou 2014.2 sera employée.
- 3.2 - Un lest Graupner, n° 2114.4 ou 2014.4 sera employé.
- 3.3 - Un safran Graupner, n° 2114.3 ou 2014.3 sera employé.
- 3.4 - L'emplacement de la quille et du safran est limité aux positions prévues sur les schémas de construction Graupner fournies avec le bateau.
- 3.5 - Il n'y a aucune restriction à l'usage des différentes combinaisons safran, quille et lest.
- 3.6 - La profondeur de la quille et du lest sous la coque ne peut excéder 135mm.
- 3.7 - La quille doit être démontable.
- 3.8 - Le masticage, le carénage et la peinture de la quille, du lest et du safran sont autorisés.
- 3.9 - La section du lest doit être circulaire sur toute sa longueur.
- 3.10 - Le poids des quilles (voir l'annexe 1) doit être compris entre 380 et 420 grammes
- 3.11 - Des ailettes ou toute autre extension sont interdites sur la quille, le lest et le safran.
- 3.12 - Le lest doit pouvoir s'adapter à l'intérieur des coquilles ABS fournis par Graupner. La mise en place permanente des coquilles ABS est facultative.
- 3.13 - La distance minimum entre le voile de quille et le nez du lest doit être de 15mm pour le lest du Micro Magic Classique (MKI, référence 2114.4) ou de 25mm pour le lest du Micro Magic Racing (MKII, référence 2014.4) (Voir la figure 3).

4.0 Mât et bômes

- 4.1 - Le diamètre maximum du mât et des bômes est 7mm.
- 4.2 - Le diamètre minimum du mât est de 5 millimètres
- 4.3 - Le diamètre minimum des bômes est de 4 millimètres
- 4.4 - Les sections du mât et des bômes doivent être circulaires sur toute leur longueur.
- 4.5 - Les mâts à section variable (côniques) sont interdits.
- 4.6 - Les mâts pivotants sont interdits.
- 4.7 - La position du mât doit correspondre à ce qui est prévu sur le plan de montage.
- 4.8 - La distance maximum entre le pont et le sommet du mât est de 780 mm.
- 4.9 - La bôme de foc ne doit pas avoir de lien fixe ni avec le mât ni avec la bôme de grand voile.
- 4.10 - La bôme de foc doit être reliée au pont par un lien souple ; le point d'attache est celui qui est indiqué sur le plan de montage.
- 4.11 - Il n'y a aucune restriction sur les matériaux utilisés pour le mât ou les bômes.
- 4.12 - Il n'y a aucune autre restriction sur la fixation du gréement.

5.0 - Voiles

- 5.1 - Les voiles doivent avoir au maximum les dimensions indiquées sur le plan de voilure (figure 1) ; une erreur de 2 mm est tolérée.
- 5.2 - Des voiles de surface plus faible sont autorisées à conditions qu'elles s'inscrivent dans les limites du tracé du plan de voilure de la figure 1.
- 5.3 - Les voiles doivent être réalisées dans des matériaux souples ; elles doivent pouvoir être roulées pour former un cylindre d'un diamètre maximum de 50 mm.
- 5.4 - La grand-voile doit présenter un numéro national et les initiales du pays.

5.5 - La hauteur minimum des chiffres est de 60mm et la largeur de 8 mm. La hauteur minimale des lettres est de 40 mm et une largeur de 6 mm. Lettres et chiffres devront être réalisés dans une couleur qui tranche bien avec celle de la voile ; elles devront être entièrement remplies. Voir figure 2 pour le positionnement.

6.0 - Composants électriques

6.1 - Seulement 2 servos sont autorisés

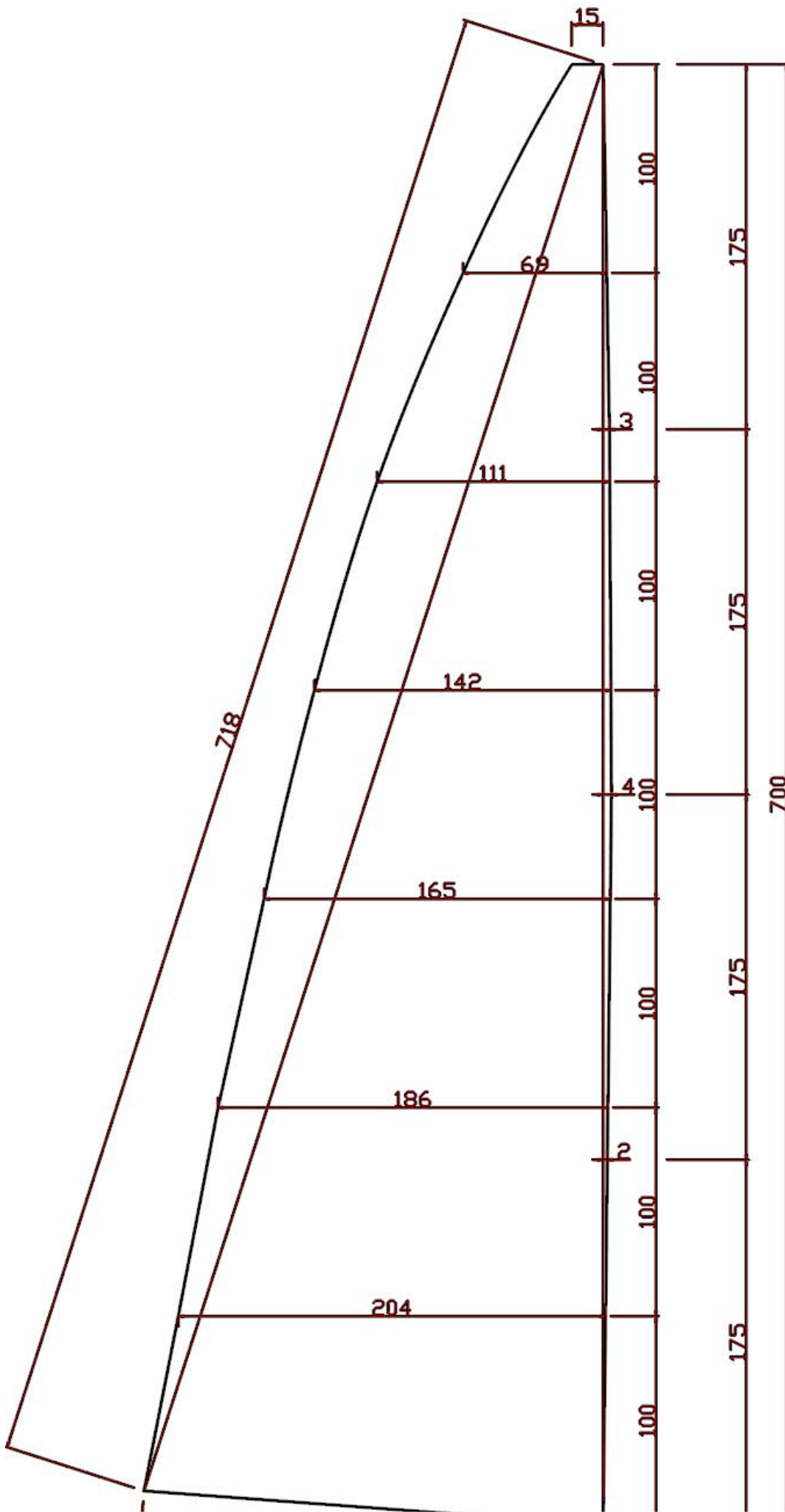
6.2 - Un servo doit commander le safran et un servo doit être utilisé pour les voiles. Les servos ne doivent pas n'être utilisés pour toute autre fonction que celles précisées ici.

Annexe 1

Définitions

| Nom | Numéro de pièce | Description |
|--|--|---|
| Micro Magic | 2114 | Original ou version 1(V1) |
| Coque, pont et cockp | 2114.1 | Coque, pont et cockpit en ABS (V1) |
| Coque, pont et cockp Transparent | 2114.1 | Coque, pont et cockpit Transparent référence 900777 |
| Quille | 2114.2 | Quille (V1) |
| Safran | 2114.3 | Safran (V1) |
| Lest | 2114.4 | Lest en plomb (V1) |
| Micro Magic RTS | 2114.200 | Version RTS (ready to sail : prêt à naviguer) (V1) |
| Micro Magic RMM | 2014 | Version Racing ou version 2 (V2) |
| Coque, pont et cockpit | 2014.1 | Coque, pont et cockpit en ABS (V2) |
| Coque, pont et cockpit look Carbone | 2014.c | Coque, pont et cockpit en ABS (V2) référence 900804 |
| Quille | 2014.2 | Quille (V2) y compris les cales de réglage |
| Safran | 2014.3 | Safran (V2) |
| Lest | 2014.4 | Lest en plomb (V2) |
| Quille assemblée | Comprend la quille et le lest. Dans le cas de la quille V2, cela inclu aussi les cales de réglage pour la position centrale. | |

Figure 1 :



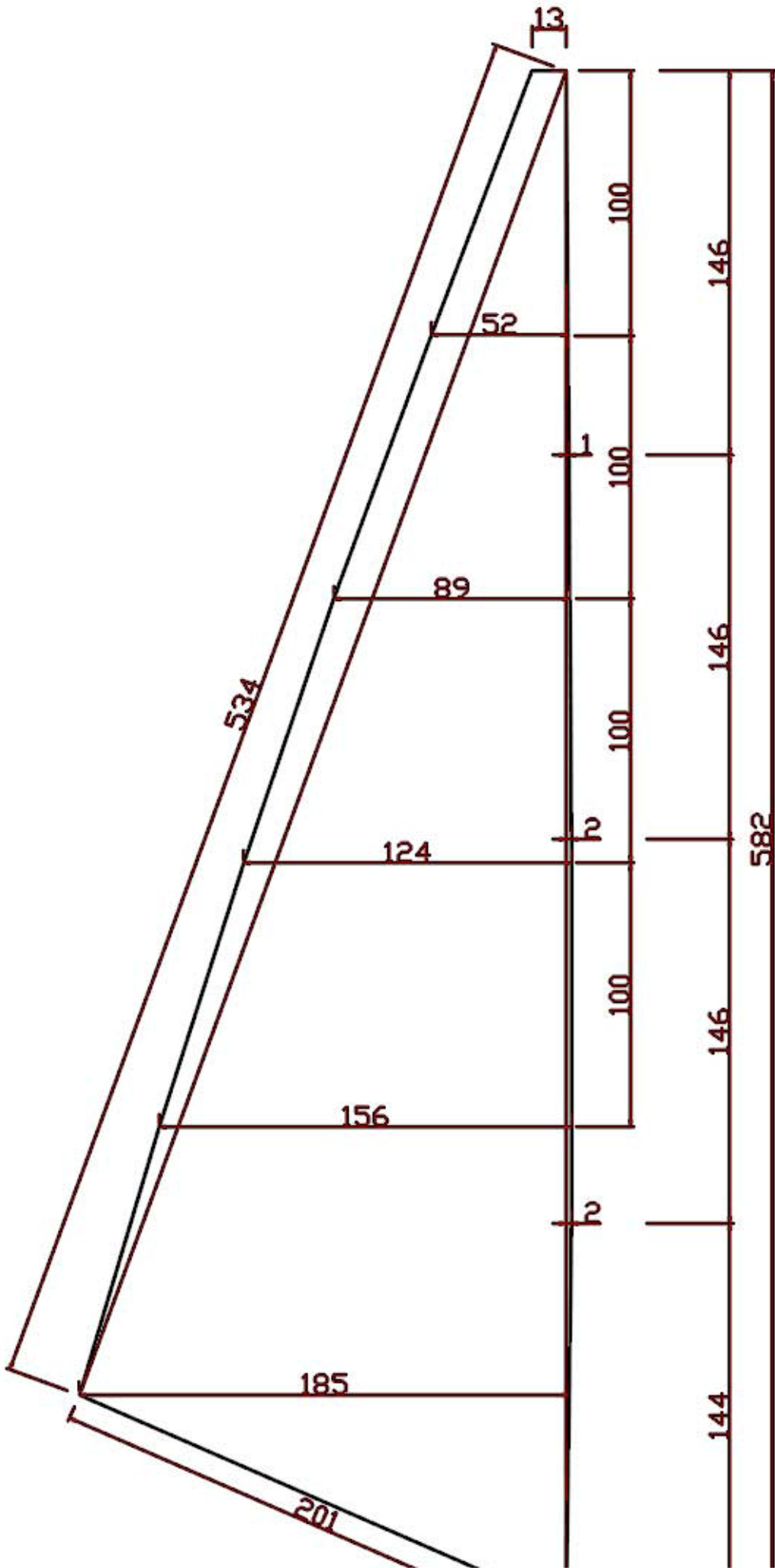
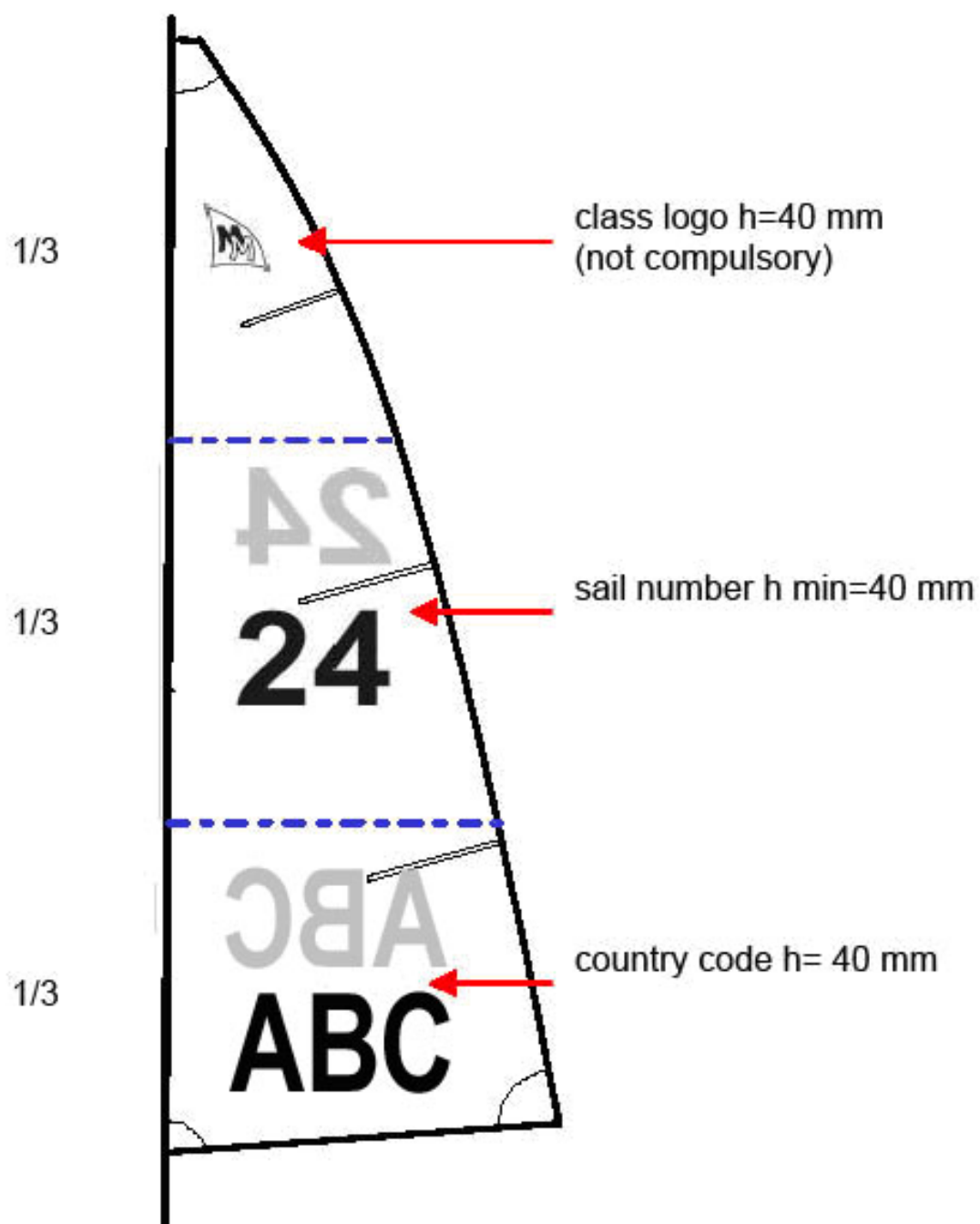
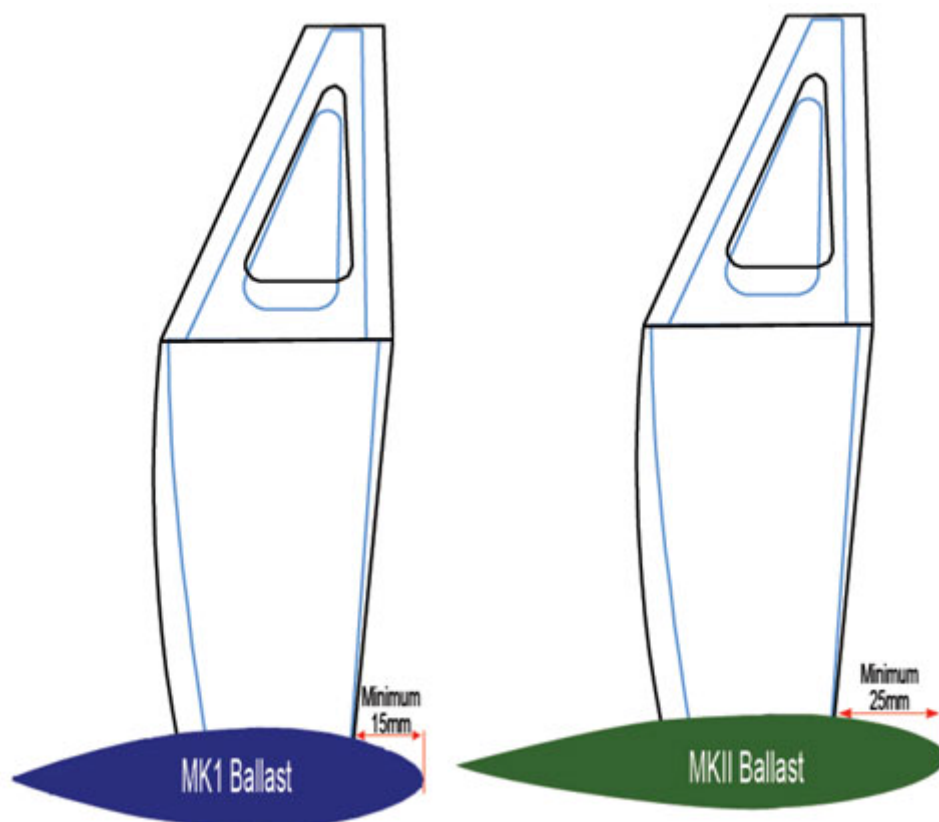


Figure 2 :



Pour le lettrage et le logo, allez à l'adresse :
<http://www.micromagic.nl/pdf/zeiltekens.pdf>

Figure 3 :



Versions originales (en anglais) :

Version pdf :

http://www.micromagic.info/MMI_rule.pdf

| Modification des règles | | |
|-------------------------|--|----------|
| Règle | Description | Date |
| 1.1 | Cockpit ajouté à la règle | Jan 2008 |
| ii | Taille des trous augmenté | Jan 2008 |
| iii | Nouvelle ligne ajoutée | Jan 2008 |
| iv | Nouvelle ligne ajoutée | Jan 2008 |
| 1.5 | Bouchon de vidange ajouté | Jan 2008 |
| 4.5 | Ligne réécrite | Jan 2008 |
| 6.3 | Ligne supprimée | Jan 2008 |
| Annexe 1, Définition | Cockpit ajouté à la définition 2114.1 | Jan 2008 |
| Annexe 1, Définition | Cockpit ajouté à la définition 2014.1 | Jan 2008 |
| 5.5 | Taille lettrage recommandée et modif fig.2 | Jan 2009 |
| 3.13 | Ajout règle position du lest avec fig.3 | Jan 2009 |

Un point qui aurait pu être intégré à ces règles : **éviter le contact du plomb du lest avec l'eau des plans d'eau**

La quantité de plomb qui peut se dissoudre dans l'eau dépend d'un certain nombre de paramètres liés à l'eau (son acidité ou pH, sa température, sa dureté) et du temps pendant lequel le plomb est au contact de l'eau. Même si les risques de contamination d'un plan d'eau par nos lests en plomb est minime, je pense qu'il serait préférable d'éviter tout contact entre le plomb et l'eau. Pour cela, il y a la solution des coques en ABS du kit, ou celle d'un bon enduit polyester.